

Guide de l'accessibilité à la vie culturelle
Rennes Métropole et Ville de Rennes

Journée tourisme et loisirs accessibles
Jeudi 4 juin 2015 – Grenoble



Accessibilité à l'œuvre

- * L'accessibilité est une exigence de la politique publique de la culture de la ville de Rennes qui s'engage en faveur d'une offre artistique et culturelle que tous peuvent s'approprier.
- * Il est question de « mieux-être ensemble », dans un environnement accueillant et adapté. L'accès à la pratique culturelle contribue à l'épanouissement de tous et en particulier des personnes en situation de handicap.
- * Dans les bibliothèques, les théâtres, les musées, les opéras, les festivals et les lieux artistiques et culturels les plus divers, l'accessibilité au-delà de l'accès physique et économique c'est encourager et valoriser le travail autour de l'accès aux œuvres elles mêmes, par des moyens techniques spécifiques, et par des approches particulières, construites pour, et souvent même avec, les personnes en situation de handicap.

Le rôle, la mission des équipements culturels

* Les structures culturelles veillent à adapter leur accueil aux différents publics et aux différents usages et proposent, dans la mesure de leurs possibilités, à chaque handicap une solution adaptée.



* L'accessibilité dans les équipements culturels peut donc prendre en compte une grande diversité de handicaps, de populations et de familles de personnes handicapées.

* la direction générale de la culture, impulse le travail partenarial et la Mise en réseau : groupes de travail dédié, veille.

Avoir des référents accessibilités et des contenus adaptés

*** Il s'agit pour l'équipement culturel et son référent
accessibilité de penser une accessibilité "sur mesure" en
fonction des handicaps et de ses possibilités d'accueil**

- Réfléchir à l'Information et à la communication
- Identifier les propositions accessibles
- Travailler la relation au public
- Créer des documents d'actions spécifiques
- Communiquer auprès des professionnels du handicap
- Collaborer avec des personnes en situation de handicap (spectateurs test, groupement d'usagers,...)
- Mettre en place des actions de médiations adaptées
- Accueillir sur place accompagner et guider les personnes
- Favoriser l'accès aux pratiques artistiques



**Annuaire
des référents
accessibilité**

Pour le public aveugle et malvoyant

- * Dans le spectacle vivant des audiodescriptions, des programmes en braille et des visites tactiles.
- * Au cinéma : des séances en audiodescription



thèques : la constitution et la mise à
documents en braille, en
o.
, les lieux d'art
u
descriptives et la mise
facsimilés.

Pour le public sourd et malentendant

* Dans le spectacle vivant : valoriser les boucles magnétiques, les spectacles naturellement accessibles, les spectacles surtitrés pour la traduction, et proposer des spectacles adaptés ou intégrant la LSF.

* Dans les bibliothèques : mise en



autour de lectures de
interprétés en LSF et mise à disposition
sourde et de DVD sous-

es, les lieux d'arts : mise à
la proposition de visites
ulières.

Pour le public en situation de handicap mental et psychique

16 |

Personnes en situation de handicap mental et psychique

Pour les personnes en fragilité
psychologique ou handicapées mentales,
des parcours et accompagnements
spécifiques peuvent être proposés.

- * La construction de parcours adaptés
- * Programme culture à l'hôpital
- * Une convention de partenariat entre le Centre Hospitalier Guillaume Régnier, Rennes et Rennes Métropole.
- * Du spectacle vivant au cinéma en passant par les lieux d'arts de nombreux groupes sont accueillis. Chaque fois, les parcours se co-construisent entre les acteurs.

Agenda des rendez-vous accessibles



- L'agenda des rendez-vous accessibles sur le site metropole.rennes.fr / rubrique agenda sélectionner rendez-vous accessibles



Perspectives

- * A la rentrée 2015 : Edition d'un guide métropolitain qui intègre les acteurs culturels de 43 communes de Rennes Métropole
- * Mutualisation de matériel, prêt de matériel entre acteur
- * Formation des professionnels de la culture (artistes, agents d'accueil, médiateurs, conservateurs : l'accessibilité est l'affaire de tous !) autour des publics sourds et du handicap psychique...
- * Développer la coordination autour de l'accès à la pratique artistique : état des lieux de l'offre de pratique à Rennes et sensibilisation des acteurs
- * Améliorer l'accessibilité à l'information



Merci de votre attention

Nathalie Ribet

Chargée de mission Développement des Publics

Direction Générale Culture Ville de Rennes et Rennes Métropole

Tel : 02 99 86 60 54

n.ribet@rennesmetropole.fr